

Tournoi National du Béziers T.T 13 et 14 Juin 2026

Règlement du tournoi

Article 1 : Le tournoi homologué National B sous le n° est ouvert aux licenciés F.F.T.T.

Article 2 : Les épreuves se dérouleront sur 20 tables, le samedi 13 et dimanche 14 juin 2026 au Palais des sports de Béziers.

Adresse : Zone Mazeran 34500 BEZIERS.

La salle ouvrira dès 7h du matin.

Article 3 : Le tournoi comporte 15 tableaux répartis sur 2 jours :

Samedi 13 Juin

Tableau	Séries	Horaires
A	500 à 699pts	8h15
B	500 à 1299pts	9h15
C	Open Dames ***	10h15
D	Handisport	10h15
E	1000 à 1899pts	11h15
F	500 à 999pts	12h15
G	700 à 1599pts	13h15
H	1100 à 2199pts	14h15

Dimanche 14 Juin

Tableau	Séries	Horaires
I	500 à 799pts	8h15
J	800 à 1399pts	9h15
K	500 à 1099pts	10h15
L	1200 à 2035pts	11h15
M	1000 à 1799pts	12h15
N	Handicap	13h15
O	Open	14h15

Article 4 : Les classements pris en compte pour ce tournoi sont ceux de la 2^{ème} phase de la saison 2025/2026.

Article 5 : Les performances seront prises en compte pour les classements (sauf tableau N).

Article 6 : La participation des féminines est admise dans les tableaux masculins.

Les joueurs pourront s'inscrire sur 3 tableaux maximum par jour.

Article 7 : Les dotations du tableau C dépendront du nombre de participantes :

- Si plus de 16 joueuses, dotations inscrites sur le tableau
- Si moins de 16 joueuses, 40% des inscriptions du tableau pour la 1^{ère}, 20% pour la 2^{ème} et 15% pour les demi-finalistes.

Article 8 : La participation des joueurs non licenciés ou avec une licence loisir est admise seulement dans le tableau Handicap du dimanche.

Article 9 : Le juge arbitre du tournoi sera Johnny SALVETAT (JA2).

Ce tournoi étant réalisé sous l'égide de la FFTT, il sera fait stricte application des règlements de cette dernière (notamment en matière de revêtements et de collage).

Article 10 : Les droits d'engagement sont fixés à 10 euros par tableau.

Article 11 : Les engagements se feront via le formulaire en ligne sur notre site www.bezierstennisdetable.fr. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mr CRIE Patrick au 06.84.63.35.23 ou Mr FERRANDEZ Thomas au 06.15.54.42.64

Article 12 : Les joueurs doivent avoir confirmé leur participation 30 minutes avant le début de leur tableau (date et heure de clôture des engagements). Les joueurs doivent avoir leur licence validée médicalement ou à défaut posséder leur certificat médical sur eux.

Article 13 : Le scratch est prononcé 5 minutes après l'appel du joueur.

Article 14 : Il n'y aura aucune interruption pendant la durée du tournoi. Une buvette avec boissons froides et chaudes, sandwiches et grillades fonctionnera sur place.

Article 15 : La dotation totale du tournoi est de 3025 euros en espèces.

Article 16 : Le club se réserve le droit de modifier un tableau et les récompenses si le nombre d'inscription est inférieur à 16.

Les tableaux se dérouleront par poules de 3 joueurs (sauf le tableau HANDICAP)
Il y aura 2 qualifiés par poule puis élimination directe.

Les matchs se joueront en 3 manches gagnantes de 11 Points.

Le tableau HANDICAP se déroulera par élimination directe avec des rencontres en une seule manche de 33 points. Le handicap sera de 2 points d'avance pour chaque tranche de 100 points entre les classements des 2 adversaires, avec un maximum de 22 points d'avance.

Le tableau Handisport est ouvert aux joueurs licenciés à la FFH, sans limite de classe (donc de 1 à 10)

Article 17 : Les balles utilisées pour le tournoi seront des balles « plastiques » (homologuées ITTF) fournies par les joueurs.

Des chaussures de sport sont obligatoires pour jouer dans le gymnase.

Article 18 : Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol (salle et parking) et en cas d'accident.

Article 19 : L'inscription au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

Le tirage au sort des tableaux aura lieu le samedi 13 Juin à 8h au Palais des sports de Béziers.

Article 20 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Tableau des récompenses

Samedi 13 Juin

Tableau	Séries	Vainqueur	Finaliste	½ Finaliste
A	500 à 699pts	40	25	15
B	500 à 1299pts	70	40	20
C	Féminines	50	30	20
D	Handisport	40	25	15
E	1000 à 1899pts	80	40	25
F	500 à 999pts	50	30	20
G	700 à 1599pts	70	40	25
H	1100 à 2199pts	130	75	40

Dimanche 14 Juin

Tableau	Séries	Vainqueur	Finaliste	½ Finaliste
I	500 à 799pts	40	25	15
J	800 à 1399pts	70	40	20
K	500 à 1099pts	60	35	20
L	1200 à 2035pts	90	50	30
M	1000 à 1799pts	75	40	25
N	Handicap	60	40	20
O	Open	350	200	100